



## COMMENT EFFECTUER UN TEST DE RADON

### OÙ EFFECTUER LE TEST

Placer le détecteur de radon dans l'aire normalement occupée du plus bas niveau de la maison.

- Si le sous-sol comporte des pièces finies telles une chambre à coucher, une salle de jeux ou une salle familiale, placer l'appareil dans l'aire occupée plus de quatre heures chaque jour.
- Si le sous-sol ne dispose pas d'aire de travail, de jeu ou de repos, effectuer le test au rez-de-chaussée.

### OÙ INSTALLER LE DÉTECTEUR

L'endroit idéal pour installer le détecteur se trouve à proximité d'un mur intérieur dans la zone d'air normalement respiré, soit entre 0,8 m et 2 m (de 3 pi à 6,5 pi) du plancher, mais à au moins 50 cm (20 po) du plafond et 20 cm (8 po) d'autres objets. Ces mesures ont pour but d'assurer une circulation d'air normale autour du détecteur. Le détecteur devrait aussi être placé à approximativement 40 cm (16 po) d'un mur intérieur ou à approximativement 50 cm (20 po) d'un mur extérieur.

- **Ne pas** installer le détecteur dans une cuisine, une salle de lavage, une salle de bains, un placard, une armoire, un puisard, un vide sanitaire ou un recoin dans la fondation.
- **Ne pas** installer le détecteur près de conduits de chauffage, de ventilation et de climatisation, de portes, de ventilateurs, de fenêtres, de cheminées, d'équipements électriques, de téléviseurs, de chaînes stéréo, de haut-parleurs ou dans la lumière directe du soleil.

### LECTURE DU DÉTECTEUR

Une fois la période de mesure de 3 à 12 mois écoulée, le détecteur doit être expédié au fournisseur qui le traitera afin d'évaluer la concentration de radon.

- Si les résultats des mesures à long terme **sont inférieurs à 200 Bq/m<sup>3</sup>**, aucune mesure corrective visant la réduction des concentrations de radon dans la maison n'est recommandée.
- Si les résultats des mesures à long terme **sont supérieurs à 200 Bq/m<sup>3</sup>**, il est recommandé de prendre des mesures correctives afin de réduire les concentrations de radon dans la maison.

Extrait du « *Guide sur les mesures du radon dans les maisons* »  
(2008)

Pour plus d'information :

[http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/radiation/radon\\_homes-maisons/index-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/radiation/radon_homes-maisons/index-fra.php)